Balade pédestre :

Un pied en ville, un pied en campagne

- ✓ À pied (et à VTT)
- ✓ 8 km
- ✓ 2 à 3 h
- ✓ Nature et paysage
- ✓ Départ de n'importe quel quartier de Magny-les-Hameaux
- ✓ Possible de fractionner le parcours, de faire moins ou plus long
- ✓ Avis du Magny mag' : Pas de difficulté, une seule petite montée

FEUILLE DE ROUTE

TOP départ !
Départ depuis l'Hôtel de Ville, place Pierre Bérégovoy. Traversez la RD 195 (passage piéton) pour prendre l'allée bordée de glycines qui longe le Jardin public Nelson Mandela (Mémorial).

Au bout, prendre à gauche, rue Victor Schœlcher, qui se poursuit par la rue Pierre Mendès France.

Continuez à marcher jusqu'au plan d'eau de la Croix aux Buis.
C'est un des trois bassins de rétention implantés sur la commune qui servent à réguler les eaux pluviales (Magny mag' n°196). Il offre une très jolie vue, ne vous en privez pas !
Possibilité de pique-niquer (mobilier urbain sur place)

Après le plan d'eau qui reste sur votre gauche, prendre à droite le CR31 (chemin de la Croix au Buis) qui mène vers les jardins familiaux : vous passerez une barrière rouge et blanche.

Sur votre droite, vous apercevez les jardins familiaux : vous pouvez faire une pause gourmande sur les tables de pique-nique installées dans l'enceinte des jardins. Si, si, vous avez le droit ! N'hésitez pas non plus à découvrir l'hôtel à insectes confectionnés par des Magnycois et à vous attarder dans les jardins. Certains valent le coup d'œil !

Reprenez votre randonnée, passez la barrière en bois et continuez sur le CR 32.

Arrivés devant une seconde barrière en bois, **deux options** :
- soit vous tournez à gauche pour poursuivre la balade vers Villeneuve ;
- soit vous prenez à droite : ce chemin vous mène jusqu'à Gomberville (si vous continuez tout droit) ou au skate-park (si vous tournez à droite sur un petit chemin).

<u>Pour ceux qui prennent à gauche, la balade continue :</u>

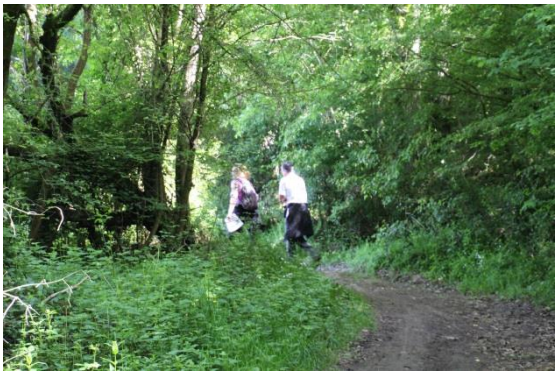

À la patte d'oie, prendre à droite : ce chemin vous conduit à travers champs.

Vous arrivez face à un portail gris (sur votre gauche).

Prenez à droite, sur le CR17 jusqu'au Hameau de Villeneuve.

Au Hameau de Villeneuve, prenez la rue Raymond Bonheur. Vous passez devant les écuries de la Vallée de Chevreuse : prenez à droite, Rue de la mare aux 3 Ormes.

Sur votre gauche, vous passez devant le centre technique municipal.

Deux options :

- soit vous continuez sur la droite et vous empruntez la piste cyclable : elle vous ramène sur Gomberville et le Centre-Bourg ;
- soit vous traversez la route départementale 195 (attention, sur le passage piéton uniquement !) pour atteindre le chemin rural n°18 sur la gauche;

<u>Pour ceux qui prennent à gauche, la balade continue :</u>

Traversez la RD 195 au passage piéton et allez à gauche. Longez la route (prudemment) pendant 120 m. Vous passerez devant l'arrêt de bus de Villeneuve.

Puis tournez à droite sur le chemin rural n°18.

Continuez ce chemin à travers champs.

À droite, vous pouvez apercevoir le clocher de l'église du village de Chateaufort.

Continuez tout droit, et profitez d'une belle vue sur la vallée (sur votre droite en contre-bas).

100 mètres plus loin, vous entrez dans la forêt.

Marchez encore un peu et prenez le chemin à droite : une petite descente vous attend pour arriver dans le fond de Mérancy.

En bas, vous arrivez à un croisement, point de départ du chemin forestier de Mérancy. C'est un bel endroit au charme bucolique où vous pouvez pique-niquer (table en bois installée en pleine verdure sur votre gauche). Des chevaux paissent dans le champ d'en face.

Là encore, **plusieurs options** :
- soit vous prenez à gauche pour rejoindre Magny-Village (1,6 km) ;
- soit vous prenez à droite pour remonter un sentier qui vous mènera au Centre-Bourg. Dans ce cas-là, il faut prendre la direction Châteaufort.

Pour ceux qui prennent à droite, la balade continue :

Continuez sur ce petit chemin, bordé de prairies où des chevaux sont installés.

Sur votre droite, en hauteur, vous apercevez de nouveau le clocher de Châteaufort.

N'hésitez pas à faire une petite halte devant un beau poirier, sur votre droite en montant.

Vieux de plusieurs siècles, il rappelle l'héritage agricole de Magny-les-Hameaux. Le poiré et le cidre étant les boissons préférées des ouvriers agricoles, de nombreux arbres fruitiers avaient été plantés le long des sentiers. Avec la mécanisation de l'agriculture, les ouvriers agricoles se sont raréfiés. Les poiriers et les pommiers également !

Un peu plus loin à gauche, une surprise ravira les enfants : sur un terrain communal, des animaux convalescents sont accueillis par le domaine de la Geneste.

Poneys, bouc et même un lama s'y reposent ! Attention, il est bien précisé de ne rien leur donner à manger !

À l'intersection, prendre le chemin à droite (le CR 30), en direction de Châteaufort. Respirez profondément car vous allez entamer la seule grosse difficulté de ce parcours : la côte de la goutte d'or. Elle est courte…mais rude !

En haut de la côte, passez la barrière en bois et continuez tout droit.
50 mètres plus loin, prendre à gauche pour entrer de nouveau dans la forêt en passant une autre barrière en bois.
Continuez le chemin à travers bois pendant une quinzaine de minutes.

Vous croisez une mare (sur votre droite).

Un peu plus loin, vous tournez à droite pour quitter la forêt.

Vous passez une barrière en bois (croix rouge et verte sur l'un des poteaux).

Vous êtes dans la rue de la Chapelle : retour à la civilisation sur des routes, en dur !

Si vous voulez rejoindre le Buisson, prendre à gauche la rue Henri Barbusse.
Continuez tout droit si vous souhaitez rejoindre le collège Albert Einstein ou l'Hôtel de Ville.

Bravo ! En partant de l'Hôtel de Ville, vous avez parcouru 8,15 km (très important les derniers mètres !).
Comptez deux heures pour faire la balade, trois si vous êtes comme le service Communication, à vous arrêter toutes les 2 minutes pour prendre en photo un joli paysage…

Respectez la nature, rapportez vos déchets !

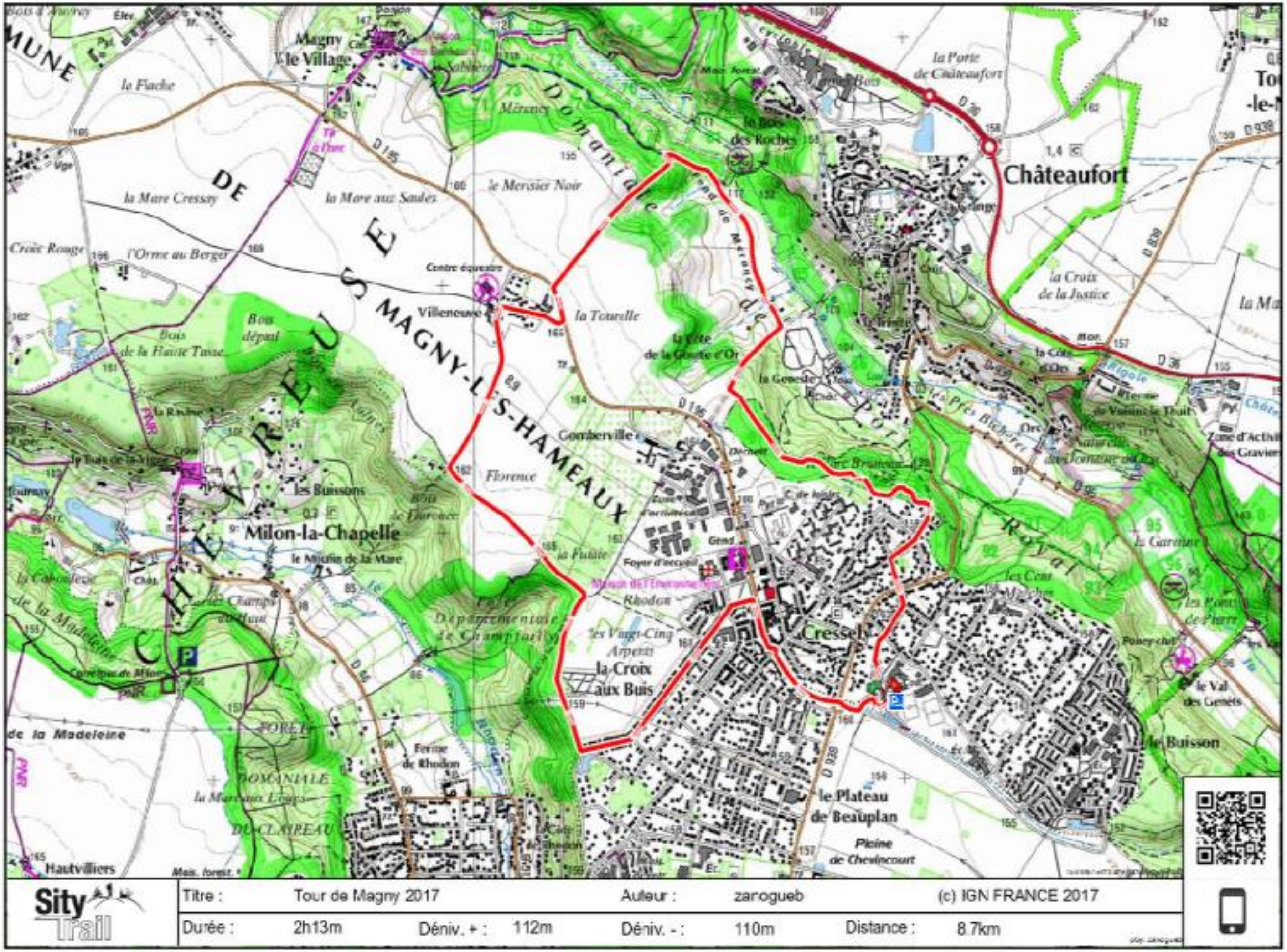
Châteaufort
la Porte de Châteaufort
la Croix de la Justice
Magny le Village
le Flache
la Mare Cressay
la Mare aux Saules
le Merisier Noir
l'Orme au Berger
Croix Rouge
Centre équestre
Villeneuve
la Tourelle
Bois de la Haute Tasse
Milon-la-Chapelle
les Buissons
le Moulin de la Mare
Gomberville
Florence
la Croix aux Buis
Cressely
le Plateau de Beauplan
Plaine de Chevincourt
le Val des Genets
le Buisson
les Prés Bicherets
Hautvilliers
MAGNY-LES-HAMEAUX
Milon-la-Chapelle
Ferme de Rhodon
Sity Trail
Titre : Tour de Magny 2017
Auteur : zarogueb
(c) IGN FRANCE 2017
Durée : 2h13m
Déniv. + : 112m
Déniv. - : 110m
Distance : 8.7km